RA2LC n°19, Vol.3 – septembre 2026
Soumission | 22-06-2026
Publication | 30-09-2026

Ziglôbitha,
Revue des **A**rts, **L**inguistique,
Littérature & **C**ivilisations
Université Peleforo Gon Coulibaly - Korhogo

ANALYSE STRUCTURO-ENONCIATIVE DU « DEBOUT CONGOLAIS », TEXTE HYMNIQUE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO DE 1960 A 1971 ET DE 1997 A NOS JOURS

MBUYI MWAKANA Albert
albertmuakana@gmail.com

Résumé : L'Analyse du Discours s'est constituée en France dans les années 1960, postulant l'interprétation objective d'usage langagier en société. Plusieurs disciplines qui relèvent du domaine de sciences humaines et littéraires réclament le discours comme leur objet d'étude. Elles se sont par ailleurs prêté des théories et des approches convergeant à montrer l'émergence, la formation et la transformation des valeurs d'objets et d'évènements sociohistoriques dans la communication inter et intrahumaine. C'est dans cette perspective que Michel Foucault a proposé la méthode de *L'archéologie du savoir* qui consiste à montrer, d'une part, la transmutation d'objets et de phénomènes socio-historiques en énoncés ; d'autre part, à établir des formations discursives. Elle procède par la fouille des énoncés produits dans un espace et dans un temps en rapport avec un objet sociohistorique, la souveraineté de la République Démocratique du Congo dans le cas présent. L'objet de cet article consiste ainsi à dégager dans le Debout congolais les formations discursives par la démarche intradiscursive qui est en analyse textuelle du discours l'équivalent de *L'Archéologie du savoir* plus adéquate aux sciences historiques.

Mots clés : texte, discours, analyse textuelle du discours, méthode structuro-énonciative.

STRUCTURO-ENUNCIATIVE ANALYSIS OF 'DEBOUT CONGOLAIS', THE NATIONAL ANTHEM OF THE DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO (1960-1971 AND 1997-PRESENT)

Abstract : Discourse Analysis emerged in France in the 1960s, postulating the objective interpretation of language use in society. Several disciplines within the humanities and literature claim discourse as their object of study. They have also developed theories and approaches that converge to demonstrate the emergence, formation, and transformation of the values of sociohistorical objects and events in inter- and intra-human communication. It is from this perspective that Michel Foucault proposed the method of the archaeology of knowledge, which consists of demonstrating, on the one hand, the transmutation of sociohistorical objects and phenomena into statements; and on the other hand, establishing discursive formations. It proceeds by examining statements produced in a space and time related to a sociohistorical object—in this case, the sovereignty of the Democratic Republic of Congo. The purpose of this article is therefore to identify discursive formations in the Congolese movement "Debout" through an intradiscursive approach, which in textual discourse analysis is the equivalent of "The Archaeology of Knowledge," more suited to historical sciences.

Keywords: text, discourse, textual discourse analysis, structuro-enunciative method.

Introduction

Le Debout Congolais, hymne national de la République Démocratique du Congo de 1960 à 1971 puis de 1997 à nos jours, n'est pas seulement un texte littéraire ; il est un acte de langage inséré dans une scène de communication nationale. Comment un texte hymnique parvient-il à instituer des valeurs collectives et à orienter l'action citoyenne ?La problématique de cette réflexion est la suivante : Quelles sont les valeurs énonciatives et axiologiques que les sujets communicants accordent à la patrie congolaise à travers les énoncés du Debout Congolais, et quelle formation discursive de la patrie en résulte-t-il ?L'hypothèse de cette étude pose que le discours hymnique, en tant qu'objet linguistique, se structure en actes illocutoires qui portent un positionnement axiologique face au phénomène socio-historique qu'est la nation. Dans la scène de communication instituée par l'hymne, le sujet énonciateur (A) invite le peuple (B) à se prononcer sur la patrie (C). Les énoncés relevés ne sont pas de simples descriptions ; ce sont des actes de louange, d'exhortation ou de jugement qui construisent une axiologie partagée.L'objet de cet article est donc la structuration et la pragmatique axiologique des énoncés du Debout Congolais.L'objectif est de montrer, par une méthode intra-discursive consistant à repérer les énoncés en tant qu'actes illocutoires, comment se dessine une formation discursive de la patrie. Si, par exemple, les actes convergent vers le travail et l'unité comme valeurs de la patrie, alors la formation discursive du Congo sera celle d'un pays au peuple travailleur et uni, dont le contre-discours, ou l'ennemi, sera la paresse et la division. Il s'agit ainsi de repérer dans le Debout Congolais le système de valeurs que les sujets communicants accordent à la vie sociopolitique de leur patrie.

1. Analyse du Discours (AD) et Analyse Textuelle du Discours (ATD)

L'Analyse Textuelle du Discours (ATD) que nous nous proposons d'appliquer au texte hymnique de la RDC compte parmi les différentes approches de l'Analyse du Discours (AD). L'AD, elle, emprunte le nom à la traduction de « Discourse Analysis », titre de l'article publié en 1952 par le linguiste américain Zellig Harris pour désigner la discipline scientifique qui a émergé en sciences humaines et littéraires à la deuxième moitié du 20ème siècle avec la vocation d'interpréter les productions langagières en rapport avec leurs conditions de production dans la société. Cette présentation de l'AD émane d'Elyaagoubi Ahmed :

> « L'Analyse du Discours (A. D) expression provenant de la traduction de « Discourse Analysis » de Z. Harris (1952) est la discipline qui étudie les productions verbales au sein de leurs conditions sociales de productions, (…) donc la discipline qui postule une articulation entre les phénomènes langagiers et les phénomènes sociaux et se rapporte de ce fait aux liens existant entre texte et contexte. »

L'AD est une discipline scientifique dans la mesure où elle possède son objet d'étude, ses approches ainsi que des méthodes assorties à chaque approche. L'ATD) avait émergé dans les années 1950 en même temps que l'AD. Mais elle était d'abord considérée comme une discipline distincte de l'AD. Par la suite, les deux disciplines ont été rapprochées et ont été considérées comme les approches d'une même discipline dans la mesure leur objet d'étude relève simplement d'étude du langage en société et de son interprétation sans considération ni des modes (écrit ou oral) ni de genres littéraires ni de types textuels :

> « L'analyse textuelle du discours et l'analyse du discours ont vu leur émergence dans les années cinquante. Considérées au début comme deux champs distincts, ils ont été rapprochés par la suite. L'analyse du discours est la discipline qui étudie les productions verbales au sein de leurs conditions sociales de production. Au sein des sciences du langage, l'analyse du discours est donc la discipline qui postule une articulation entre phénomènes langagiers et phénomènes sociaux, et se rapporte de ce fait au lien existant entre texte et contexte. »

De la citation sus-évoquée, nous retenons que la différence entre AD et ATD s'inscrit dans l'immensité de la première discipline comportant en son sein la deuxième. L'ATD s'occupe de l'interprétation des corpus de nature linguistique, c'est-à-dire d'un seul type de langage qui est le verbal, tandis que l'AD s'occupe de l'interprétation des corpus de toute nature de langagière, les langages verbaux et les non verbaux. Partant de cette inclusion de l'ATD dans l'AD, nous considérons le premier exercice comme une approche comptée parmi celles du deuxième. Franck Cobby appuie la considération de l'ATD comme une approche comptée parmi celles inscrites en AD :

> « Parmi les approches du discours les plus en vue ces 50 dernières années, on peut retenir l'analyse textuelle du discours, l'analyse de contenu du discours, l'analyse énonciative du discours, l'analyse modulaire du discours, l'analyse pragmatique du discours …» (Maingueneau Dominique et Charaudeau Patrick, 2002, P. 661)

De la citation susmentionnée nous retenons que l'analyste du discours peut s'inscrire dans l'une ou l'autre parmi les multiples approches de l'AD. Il peut ainsi étudier, comme dans le cas présent, la textualité, c'est-à-dire la structuration des moyens verbaux d'expression (mots et propositions) en corrélation avec la signification immédiate de leur production (le contexte) en vue déterminer la cohésion et la cohérence du corpus étudié. Il peut également y étudier le contenu et l'évolution thématique, les actes discursifs posés, les stratégies discursives employées par les sujets parlants dans leur interaction etc.

Aussi la multitude d'approches qui se réclament de l'AD dévoile-t-elle la multitude d'acceptions du terme « discours ». Il mérite ainsi d'être défini dans chaque approche optée par l'analyste en vue de déterminer la nature et l'orientation de l'objet du travail :

> « Aujourd'hui, certes, le mot de discours a acquis de multiples sens, celui des "actes de discours", celui des interactions, celui d'un ensemble d'énoncés qu'on peut caractériser comme "discours xénophobe", discours "féministe", scientifique, etc. ou dans une linguistique classique, comme unité supérieure à la phrase, comme événement et comme point de vue, et la dimension "interactive"… » (Jean-François Tétu, 2002)

Le « discours » mérite donc d'être défini dans chacune des approches de l'Analyse du Discours en vue de se permettre de demeurer cohérent dans le processus d'analyse. Le « discours » est ainsi entendu dans le cadre du présent article inscrit à la fois dans l'approche de l'ATD et de l'intradiscursivité comme l'ensemble d'énoncés possibles participant aux formations discursives d'un évènement sociohistorique. Notre acception du mot « discours » inscrite dans une double approche parait être la paraphrase de l'Archéologie du savoir foucaldienne :

> « Je me suis décidé à ne négliger aucune forme de discontinuité, de coupure, de seuil ou limite. Je me suis décidé à décrire des énoncés dans le champ du discours et les relations dont ils sont susceptibles… Les énoncés différents dans leur forme, dispersés dans le temps, forment un ensemble s'ils se réfèrent à un même objet. Ainsi, les énoncés qui relèvent de la psychopathologie semblent se rapporter tous à cet objet qui se profile de différentes manières dans l'expérience individuelle ou sociale et qu'on peut désigner comme la folie. » (Foucault Michel, 1969, PP. 47-48)

Nous avons rapproché notre ATD ainsi que sa méthode structuro-énonciative à la méthode de l'archéologie du savoir foucaldienne dans la mesure où, pour atteindre les énoncés possibles qui se réfèrent à un objet, il est impérieux, de séquencer un corpus textuel, d'y puiser toutes les propositions et de les confronter à leur contexte et à leur syntaxe en vue de leur signifiance.

Lorsque la méthode structuro-énonciative s'applique sur un seul texte pour en ressortir l'ensemble d'énoncés possibles composant une ou des formation(s) discursive(s), elle est intradiscursive. Lorsqu'elle est appliquée sur de différents textes portant sur un même objet ou un même évènement, elle devient interdiscursive. La discontinuité d'énoncés observables pour le même objet établit des formations discursives (pluriel) ou des connotations discursives, c'est-à-dire à un champ discursif. Par contre la continuité énonciative constitue une formation discursive, une doxa, composée de plusieurs énoncés sous contrôle du « pouvoir social » au sens foucaldien. Le pouvoir foucaldien est entendu comme l'acceptabilité ou la répression d'énoncés inadmissibles dans une société, l'identité culturelle.

2. Méthode structuro-énonciative de texte.

Le terme d'Analyse Textuelle du Discours est introduit en AD par Jean Michel Adam. Il l'a rapproché du discours dans la mesure où il a défini le discours comme le texte en contexte. Nous entendons par cette définition que le

discours et le texte forment un seul objet dans la mesure où le premier est l'esprit tandis que le dernier est le corps du premier. Ainsi, l'ATD consiste la reconstituer l'ordre des énoncés en vue du décodage objectivé de leur transmutation en formation discursive.

Nous préférons ainsi nommer structuro-énonciative la méthode qui nous sert de dégager les formations discursives dans un texte. Elle procède par la décomposition du texte premièrement en ses différentes séquences linguistiques, ensuite en leurs séquences discursives (énoncés) et enfin à relier les énoncés jusqu'à la démonstration de leurs contrats de communication. Jean Michel Adam appuie notre acception de l'ATD ainsi que notre méthode structuro-énonciative dans *La linguistique textuelle* :

> « **…** une approche qui **dépasse la phrase pour analyser les structures, les genres de discours et les agencements textuels complexes**, en reliant la linguistique textuelle aux sciences du langage et aux textes littéraires (…), décompose les textes selon leurs séquences (narrative, descriptive, argumentative, etc.) et les relations inter phrastiques pour comprendre leur organisation, allant au-delà de l'énoncé isolé. » (Adam Jean-Michel, 2005. P.3)

Maingueneau, l'une des grandes figures des théoriciens de l'Analyse de Discours, a explicité la même présentation de l'ATD et de la méthode structuro-énonciative ou interdiscursive comme : « *…l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit.*» (Maingueneau Dominique, 1984, P.296).

Partant des acceptions de l'ATD et de la méthode structuro-énonciative ci-haut indiquées qui montrent que d'un texte peut être dégagée des formations discursives ou une formation discursive, il importe que nous puissions appliquer cette méthode sur le texte hymnique de la RDC, le Debout congolais, afin d'en dégager les formations discursives. Le texte étant un corps constitué des signes linguistiques dans un ordre imposé par ses usagers sociaux en vue d'un but de communication et de contrat social, nous cherchons à répondre à la question de savoir quelles sont les formations discursives fondatrices de la RDC ou sa doxa.

L'objet de cet article consiste ainsi à montrer l'articulation des différentes séquences énonciatives jusqu'à la constitution d'une formation discursive ou des formations discursives de l'hymne *Debout congolais*. Nous estimons que la méthode structuro-énonciative convient à cet exercice. Elle procède par le séquencement du texte dans ses aspects linguistique et discursif en vue de déceler les micro-discours, puis par la communication des micro-discours pour déterminer les contrats et les non-contrats au sujet de l'hymne. Les étapes de la démarche structuro-énonciative sont donc :

- contextualiser les propositions en les répartissant entre les partenaires de communication dans la situation qui les réunit et en leur adjoignant les

significations immédiates ou contextuelles à travers le contrôle de leurs liens inter propositionnelles (subordination et conjonction).

- relier les énoncés dépendant des mêmes énonciateurs en les nouant par les connecteurs et les tours de parole.
- dégager les lois de la cohésion et de la cohérence des énoncés dispersés pour les mêmes coénonciateurs par les connecteurs explicites et implicites en vue de constituer les micro-discours ou les unités discursive. C'est en d'autres termes la progression thématique cohérée des coénonciateurs au sujet de l'évènement ou de l'objet socio-historique porté en texte.
- opposer les différentes unités discursives et relever de cette opposition les continuités et les discontinuités, qui représentent le contrat ou le non-contrat ou encore les formations discursives de l'évènement.

Les quatre actions posées sur le texte analysé, à savoir le séquencement du texte, la contextualisation des propositions, l'harmonisation des énoncés de la même source et l'opposition des discours mènent à la détermination des formations discursives.

Présentation du *Debout Congolais*

Nous choisissons de travailler à l'interprétation du *Debout congolais*, puisque ce texte porte une grande valeur pour tous ceux qui s'intéressent à l'intellection de sa structuration et de sa fonction énonciative. Il s'agit du premier hymne national de la RDC. Le Debout Congolais est, au sens générique du texte, un poème, puisque, non seulement il est un chant fredonné par les Congolais, mais aussi que le mot « poème » porte déjà en latin la même signification, *carmen, carminis* qui se traduit par *un chant ou un poème*.

Aussi le « Debout Congolais » est-il, au sens pragmatique, un ensemble d'actes produits dans certaines conditions socio-historiques avec l'intention d'influencer d'une certaine manière son auditoire, comme le fait remarquer Amélie Seignour dans ces mots :

> «... pour la plupart des spécialistes du langage, énoncer un discours, c'est vouloir agir sur autrui. Le discours a ainsi un objectif performatif: c'est un acte volontariste d'influence. La plupart des discours (…) sont alors considérés comme appartenant à la classe des énoncés argumentatifs, dont la finalité réside dans la recherche d'adhésion du destinataire...» (Seignour Amélie, 2015, P.4)

Composé par le révérend père Boka et son compagnon Joseph Lutumba, exécuté la première fois à la veille de l'Indépendance par une chorale, le 29 juin 1960, le Debout Congolais est adopté par la première équipe gouvernementale du Premier Ministre Lumumba comme l'hymne national de la République Démocratique du Congo, au lendemain de sa première exécution.

Il reste l'hymne national jusqu'en 1971 quand il est remplacé par la « Zaïroise » dans la même vague de changement des noms propres du pays et des habitants sur la décision du deuxième Président, Joseph Désiré Mobutu devenu lui-même Mobutu Seseseko (1965-1997), le deuxième Président du pays devenu alors la République du Zaïre.

En 1997, à son avènement, le troisième Président du pays, Laurent Désiré Kabila (1997-2001), fait reporter le nom de République Démocratique du Congo au pays qu'il dirige ; il fait reprendre ipso facto le *Debout Congolais* comme son hymne national. Ainsi, depuis 1997, le *Debout Congolais* est réhabilité en statut d'hymne national aux temps de règne du quatrième Président du pays, Joseph Kabila Kabange (2001-2018) et du cinquième Président, Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo (2018-...).

3. Analyse textuelle

Pour dégager le sens porté par le texte à travers sa structuration interne ainsi que dans son articulation avec son référent immédiat en vue d'en indiquer la fonction énonciative dans son espace et dans son temps d'usage, nous estimons que la typologie textuelle et discursive à travers des déictiques et des modalisateurs dans l'enchainement de la progression thématique, sont importantes comme le montre Daniel Slakta:

«… la textualité peut être caractérisée par quatre critères: la cohérence, la cohésion, la progression thématique, la séquentialité.»

L'énoncé est ce qui est dit ou écrit; l'énonciation est l'ensemble des procédés qui montrent la présence de *l'émetteur* appelé aussi *l'énonciateur* de l'énoncé à l'intérieur même de cet énoncé, le texte. Les déictiques mêmes méritent d'être définis pour faciliter la compréhension de notre analyse :

« Les déictiques sont des unités linguistiques qui ne prennent de sens que par rapport à la situation d'énonciation: les pronoms personnels (je, tu, il, etc.), les démonstratifs (ce, cette, ces) et les indicateurs spatiotemporels (ici, hier, demain, etc., ainsi que les temps des verbes). »

Les unités linguistiques révélatrices des coénonciateurs qui nous permettent de montrer le sujet parlant dans le *Debout congolais*, et qui permettent de catégoriser le texte y sont présents : Les séquences sont réparties en délimitation de tours de parole marquée par l'anaphore pronominale **nous.**

- *<u>debout</u> Congolais, <u>unis</u> par le sort, <u>unis</u> dans l'effort pour l'indépendance. <u>dressons</u> <u>nos</u> fronts longtemps courbés, et pour de bon <u>prenons</u> le plus bel élan dans la paix;*
- *o <u>peuple ardent</u>, par le labeur, <u>nous</u> <u>bâtirons</u> un pays plus beau qu'avant, dans la paix.*

Il y a ellipse verbale et pronominale dans [tenons-nous] ou [soyons] debout. Cette ellipse se révèle dans la loi de la cohésion ou de l'accord horizontale avec les participes passés unis ainsi que dans la loi la cohérence ou de l'évolution thématique verticale, qui est en anaphore modale et adjectivale dans les propositions qui se suivent.

L'usage du mode impératif de la 1ère personne du pluriel indique l'expression d'exhortation ou l'ordre dans lequel l'énonciateur et l'énonciataire s'engagent. Ainsi à la question de savoir *qui* (énonciateur) parle *à qui* dans la séquence, c'est *nous peuple ardent*, pour l'énonciateur et pour l'énonciataire. La séquence est dialoguée en monologue pluriel.

Séquence II : *Citoyens, entonnez* l'hymne sacré de *votre* solidarité ; fièrement *saluez* l'emblème d'or de *votre* souveraineté

Dans les propositions sus-indiquées, l'énonciataire est révélé par l'usage modal de l'impératif à la 2ème personne du pluriel. C'est un ordre auquel se soustrait l'énonciateur qui doit être de la 1ère personne. Cependant, en suivant la règle de la cohérence, l'énonciateur ne peut plus être le *nous peuple ardent* dans la mesure où ce personnage a marqué la fin de son tour de parole par le changement d'énonciataire et d'énoncé. Les coénonciateurs restent donc à déterminer dans les *séquences* à venir. Nous n'aurons pas tort d'attribuer à la date du *Trente Juin* ou à *Pays* l'énoncé s'adressant aux Citoyens Congolais, puisque la chaine d'échange de communication n'est pas forcément chronologique, comme le reconnait Bakhtine:

« Un énoncé est relié non seulement aux maillons qui le précèdent mais aussi à ceux qui lui succèdent dans la chaîne de l'échange verbal […]. L'énoncé, dès son tout début, s'élabore en fonction de la réaction-réponse éventuelle, en vue de laquelle il s'élabore précisément. […] Tout énoncé s'élabore comme pour aller au-devant de cette réponse »

Puisque la réponse à l'énoncé adressé à citoyens suit immédiatement dans la séquence qui suit et dans laquelle Citoyens se met à saluer Pays en lui adressant de bonnes paroles et des vœux, nous estimons que l'intervenant de l'énoncé qui lui donne l'ordre est hors de citoyens, mais parmi les participants au dialogue.

Séquence III : Don béni, o pays bien aimé, *nous peuplerons ton sol et nous assurerons ta grandeur,* Dans la séquence III l'énonciataire est révélé par le vocatif ou la mise en apostrophe. Il s'agit de l'énonciataire *Pays bien aimé*, expliqué par l'apposé *Don béni*. Aussi l'énonciateur est-il indiqué par le pronom personnel *nous* qui rappelle par cohérence le peuple ardent.

Les coénonciateurs de la séquence III sont : *nous, peuple ardent* qui s'adresse à *Pays bien aimé et Don béni*.

Séquence IV : Trente juin…, *Jour sacré, sois le témoin de l'immortel serment de liberté que nous léguons à notre postérité pour toujours.*

Dans la dernière séquence les coénonciateurs sont révélés : *Trente Juin expliqué* par l'apposé *Jour sacré* est indiqué comme énonciataire par la mise en apostrophe, tandis que *nous peuple ardent* est indiqué par la première personne comme énonciateur.

L'analyse de la structure textuelle révèle donc que le Debout congolais est un texte du type dialogué à quatre tours de parole et du genre littéraire poétique dans la mesure où le style se révèle imagée et irréel à travers la personnification des personnages *Trente Juin et Pays*, *Pays.* Il se dégage aussi de l'analyse énonciative que trois personnages sont en communication : «nous, peuple congolais et citoyens »[1], le « pays bien aimé, don béni des aïeux »[2], la date du «Trente juin, le jour sacré»[3] et la chaine des échanges de communication qui se présente de la manière schématique ci-dessous

Et présenter le vocable congolais comme une rupture et inauguration d'une nouvelle ère d'un peuple

Enonciateur[1]	***Enoncé***[1]	***Enonciataire***[1]
Nous, peuple ardent Congolais	*[Tenons-nous] Debout, unis par le sort, unis par l'effort pour l'indépendance* *Dressons nos fronts longtemps courbés,* *Prenons pour de bon le plus bel élan dans la paix...* *Nous bâtirons un pays plus beau qu'avant...*	Nous, peuple ardent Congolais
Enonciateur[2] Pays Congo Ou Date du Trente Juin ou les deux	*Enoncé*[2] *Entonnez l'hymne sacré de votre solidarité* *Saluez l'emblème d'or de votre souveraineté, Congo*	*Enonciataire*[2] Citoyens, peuple Congolais
Enonciateur[3] Nous, peuple ardent Congolais	*Enoncé*[3] *Nous peuplerons ton sol et nous assurerons ta grandeur*	*Enonciataire*[3] Pays Congo

Le « Debout Congolais » est un texte dialogal dans lequel un énonciateur, le peuple congolais, domine dans la prise de parole en s'adressant à trois personnes : premièrement il adresse à lui-même des énoncés injonctifs ou d'exhortation pour bâtir le pays, ensuite il adresse à son Pays Congo des énoncés d'engagement pour lui assurer la grandeur, enfin il adresse à la date du Trente Juin un énoncé l'invitant à être témoin de l'engagement que lui, le peuple congolais, prend pour son pays.

Les déictiques spatiotemporels

Il est également important d'étudier les déictiques spatio-temporels du texte afin de bien fixer les formations discursives. Dans le texte se trouvent des déictiques temporels visibles et d'autres greffés aux mots en flexion (verbes conjugués au passé, au présent, au futur. Les deux types de déictique, les visibles et les non visibles aident à comprendre l'énoncé dans sa situation de production ainsi que dans le dégagement des formations discursives.

1. *Longtemps* dans «*nos fronts longtemps courbés», 2 pour de bon prenons le plus bel élan», 3 nous bâtirons un pays plus beau qu'avant.*» 4 que nous léguons à notre postérité pour toujours.

2. *Le temps présent* dominant dans les énoncés du mode impératif *Debout* congolais, *dressons* nos fronts, *prenons*..., «Citoyens, *entonnez* fièrement *saluez* l'emblème d'or de votre souveraineté, Trente juin, jour sacré, *sois* le témoin … de l'immortel serment … que nous *léguons* à notre postérité…

L'étude des déictiques temporels se fait à partir d'un temps de repère à dégager, souvent le temps présent ou le temps historique cité, par exemple «aujourd'hui le 30 juin 1960». Ainsi le texte du «Debout Congolais» contient-il des déictiques temporels que nous pouvons replacer dans le contexte à l'aide d'un *temps-repère* visible dans le texte: «*Trente juin.*», Les autres déictiques temporels sont à placer dans le passé ou dans le futur par rapport au Trente juin, à l'exception du passé du mode participe qui n'a de précision temporel que lorsqu'il est précédé d'un auxiliaire ou accompagné d'un déictique historique cité.

Passé	Présent : Trente juin	Futur
longtemps courbés avant le sort	Debout…dressons…prenons, Entonnez… saluez... Sois…	Nous bâtirons …Nous peuplerons… Nous assurerons
	Pour de bon ; pour tpujours	
Fronts ***longtemps*** courbés: l'adverbe indique le caractère courbé dans le passé jusqu'au présent énonciatif Pays plus beau qu'***avant:*** l'adverbe indique tout le temps qui précédera l'action de bâtir un pays plus beau ***Pour de bon:*** l'adverbe indique le temps présent pris comme repère d'une action qui perdure ***Pour toujours:*** l'adverbe indique tout le temps futur partant des actions présentes		

Les interlocuteurs évoquent donc des évènements passés, ils partagent des faits présents et projettent des faits futurs dans leurs énoncés.

4. Les formations discursives

La lecture structuro-énonciative ou intradiscursive du texte hymnique de la RDC présente un dialogue à quatre tours de parole distribuée entre trois coénonciateurs : les *Congolais* représentés par le pronom personnel *Nous*, la date du *30 juin* personnifiée, le *Pays Congo* personnifié. Le *Debout congolais* est du genre littéraire poétique dans la mesure où l'esthétique du langage y intervient par l'imagination des personnages fictionnels mis en scène en laissant au lecteur la liberté de s'y reconnaitre. Au point de vue de la structuration d'énoncés, il est remarquable qu'à partir des actes du discours indiquant la rupture avec la souffrance imposée par la colonisation et avec les divisions qui faisaient la faiblesse des peuples jadis sans identité. Aussi le l'identité retrouvée impose le travail, la paix, le patriotisme, la conservation de la souveraineté. La formation discursive opposée et la colonisation et les divisions.

5. Analyse du discours en République Démocratique du Congo

En République Démocratique du Congo, V.Y. Mudimbe a importé l'Analyse du Discours après avoir soutenu sa thèse en Europe dans le domaine de la philologie. Il a ainsi dirigé des études menées à la Faculté des Lettres de l'Université de Lubumbashi sur l'usage de la langue française, précisément sur le vocabulaire politique, en République démocratique du Congo. Nous rapportons toutes ces études à l'Analyse du Discours dans la mesure où elles ont été menées en adaptant le système de la langue française au contexte d'usage congolais.

En dehors des enseignements, des directions de thèses et des articles qu'il a publiés, Mudimbe V.Y. a publié en 1988 *The Invention of Africa. Gnosis, Philosophy, and the Order of Knowledge.* L'essai mudimbien a été traduit par Laurent Vannini et republié en version française en 2021 sous le titre de *L'invention de l'Afrique. Gnose, philosophie et ordre de la connaissance.* Dans cet ouvrage, Mudimbe V.Y. emprunte à Michel Foucault les notions d'*Archive*, du *Savoir,* du *Pouvoir et de Formations Discursives.* Il les emploie pour désigner le rapport de perception ou de fabrication de l'imaginaire d'évènements sociohistoriques par les discours. L'exemple qu'il a donné est celui de la fabrication de l'Afrique par la bibliothèque coloniale. Cette bibliothèque coloniale représente le discours colonial institué dans l'ensemble des textes de différents genres et de différentes disciplines dans lesquels un imaginaire est forgé par le colonisateur pour qualifier l'Afrique et légitimer sa domination sur elle.

5.1. Le principe de l'imaginaire discursif en analyse du discours en RDC

Le principe de l'imaginaire discursif de Mudimbe est vu comme un grand apport théorique à l'AD en République Démocratique du Congo. Nous

formulons ainsi la problématique de cette section d'analyse structuro-énonciative du Debout congolais en deux questions : en quoi le principe de l'imaginaire mudimbien contribue-t-il la discipline d'analyse du discours ? Quel est le rapport du principe mudimbien à la méthode structuro-énonciative du debout congolais ? Pour répondre efficacement aux questions soulevées dans la problématique, il est nécessaire de présenter premièrement le postulat du principe de l'imaginaire discursif avant de lier ce principe à la méthode structuro-énonciative appliquée sur le Debout congolais.

La théorie de l'imaginaire discursif postule la fabrication de l'imaginaire de l'Afrique dans l'appareil discursif de l'occident ainsi que l'affichage de cet imaginaire dans l'archive du monde. Le principe de l'imaginaire de Mudimbe est considéré comme un grand apport à l'analyse du discours dans la mesure où l'appareil discursif de la colonisation est considéré par l'appareil discursif de l'Afrique comme un adversaire. C'est-à-dire que le discours de la colonisation fabrique un imaginaire, une forme de l'Afrique qu'il lui impose tandis que l'Afrique se croit aussi capable de se fabriquer son propre imaginaire dans sa machine discursive. Ainsi le principe de l'imaginaire discursif de Mudimbe pose que le discours n'est jamais neutre dans la mesure où il est le lieu de violence et de légitime défense d'imaginaires. Le soubassement du discours africain peut ainsi être considéré comme la déconstruction de l'imaginaire du discours coloniale, tandis que le soubassement du discours colonial réside dans la légitimation de son imaginaire crée et imposé à l'Afrique. Mudimbe a déconstruise l'imaginaire imposé l'Afrique.

Mudimbe considère que tout discours sur l'Afrique n'est jamais neutre et que sa forme correspond à la forme de son appareil discursif. C'est que l'imaginaire discursif peut avoir des formes différentes dépendant de la moule discursive. Pour Mudimbe le discours est une machine qui varie de forme selon le positionnement de ses producteurs. L'imaginaire est ainsi entendu comme cet ensemble de catégories, d'images, de mythes qui inventent l'objet dont il parle dans une certaine position. Ce principe de l'imaginaire discursif est énoncé dans trois publications de Mudimbe V.Y : 1 *The Invention of Africa*, publié en 1988, 2 *L'odeur du père. Essai sur des limites de la science et de la vie en Afrique noire* publié en 1982, 3 *Parables and Fables* publié en 1991 et 4 *Tales of Faith. Religion as Political Performance in Central Africa* en 1997.

Dans *The Invention of Africa. Gnosis, Philosophy, and the Order of Knowledge*, Mudimbe montre que l'Afrique n'est pas découverte, elle est construite par des discours occidentaux, puis reprise par les Africains eux-mêmes :

« Mon propos n'est pas de parler de l'Afrique, mais de montrer comment l'Afrique a été inventée par des discours, des pratiques et des institutions qui ont produit un ordre du savoir. L'Afrique est donc une invention, une construction épistémologique. »

Dans *L'odeur du père. Essai sur des limites de la science et de la vie en Afrique noire*, il développe l'idée du discours comme le lieu de fabrication du sujet. Mudimbe montre que le discours colonial a laissé une « odeur », c'est-à-dire une trace invisible mais persistante dans l'imaginaire africain. L'imaginaire n'est pas ce qu'on voit, c'est ce qui imprègne sans qu'on ne s'en rende compte :

« Il s'agit de montrer comment, dans l'espace discursif de l'Afrique contemporaine, l'odeur du père, c'est-à-dire la trace de l'autorité coloniale et missionnaire, continue d'orienter les discours et de définir les limites du pensable. »

Dans *Parables and Fables* Mudimbe expérimente l'écriture pour déconstruire l'imaginaire du récit africain. Il montre que même la fiction africaine est piégée dans des imaginaires importés : quête, initiation, retour aux sources. Le livre est donc présenté comme le laboratoire pour produire un autre imaginaire :

« Nos récits, nos paraboles, nos fables, sont habités par des voix qui ne sont pas les nôtres. Nous racontons avec les structures d'une autre mémoire. L'enjeu est donc de désapprendre ces formes pour inventer un imaginaire qui nous appartienne. »

Dans *Tales of Faith. Religion as Political Performance in Central Africa,* Mudimbe analyse comment le discours religieux fabrique un imaginaire politique. Il montre que la religion n'est pas que croyance : c'est une performance qui invente l'image du pouvoir, du peuple, du salut :

« La religion n'est pas seulement un système de croyances. C'est une mise en scène, une performance politique qui produit des images du pouvoir, du corps social et du destin collectif. Elle fabrique l'imaginaire de la communauté. »

De ce qui précède nous retenons que le principe de l'imaginaire de Mudimbe montre que le texte et tout autre signe archivistique est un lieu de lutte pour légitimer l'imaginaire, l'éthos d'existence des sujets. Mudimbe présente son imaginaire comme ce qui reste, c'est-à-dire l'odeur du père ; ce qui se montre transcendant et pourvoyeur ou l'inventeur ; ce qui formate le récit des autres et ce qui se joue et fabrique l'imaginaire de la communauté en rituel.

5.2. Rapport de l'imaginaire de Mudimbe à l'analyse du discours

En République Démocratique du Congo, V.Y. Mudimbe a importé l'Analyse du Discours après avoir soutenu sa thèse en Europe dans le domaine de la philologie. Il a dirigé des études menées à la Faculté des Lettres de l'Université de Lubumbashi sur l'usage de la langue française, précisément sur le vocabulaire politique, en République démocratique du Congo. Nous rapportons toutes ces études à l'Analyse du Discours dans la mesure où elles ont été menées en adaptant le système de la langue française au contexte d'usage congolais. C'est ce qui constitue même en partie l'objet de l'analyse du discours dans son

entendement relevant de l'approche énonciative qui définit le discours comme le texte interprété dans son contexte de production.

5.3. Rapport de l'imaginaire discursif à l'analyse structuro-énonciative

Le lien de l'imaginaire à l'approche structuro-énonciative réside dans l'implicite ou les présuppositions lexico-syntaxiques ainsi que de la pragmatique appliquée aux séquences du texte. Les présuppositions déterminent ainsi les deux imaginaires en conflit de légitimation. Mudimbe critique l'invention de l'Afrique traditionnelle.

Notre adaptation de l'imaginaire discursif de Mudimbe à l'analyse structuro-énonciative du Debout congolais vise à théoriser et généraliser dans la mesure du possible la théorie de l'imaginaire discursif dans l'analyse du discours engagé politiquement, culturellement, religieusement, scientifiquement etc. C'est une stratégie discursive de légitime défense en cas de violence de l'éthos de l'un et l'autre sujet d'énonciation.

5.4. Imaginaire discursif dans l'analyse structuro-énonciative du Debout congolais

Cette analyse structuro-énonciative de Debout Congolais s'appuie aussi bien sur Maingueneau pour démontrer la scène d'auto-énonciation du peuple souverain que sur le principe de l'imaginaire de Mudimbe pour montrer que ce texte ne décrit pas le Congo préexistant, elle l'invente. Elle produit l'imaginaire du Sujet désormais souverain qui déconstruit l'imaginaire imposé à lui par la colonisation sur plusieurs plans : sur le plan de l'identité (le colonisateur a considéré les désormais congolais comme un peuple sans identité, un groupement de tribus toujours en conflits), sur le plan du travail (les indigènes sont toujours soumis aux ordres du colonisateur) etc. C'est cette fabrication discursive qui fait de 1960 un acte de naissance symbolique pour un peuple souverain, une déconstruction de l'imaginaire colonial.

En cette analyse structuro-énonciative du Debout Congolais, nous posons l'hypothèse d'existence des marques de violence et de légitime défense de l'imaginaire congolais. La méthode structuro-énonciative de ce texte est susceptible de mener à la détermination de deux imaginaires concurrents.

Si nous appliquons ce principe réparti en quatre formes dans le *Debout congolais* pour montrer que ce texte n'est pas un simple texte, mais une machine à fabriquer l'imaginaire de légitime défense des congolais face à la violence imaginaire de la colonisation belge, nous arrivons au résultat suivant :

Debout congolais, unis par le sort, unis dans l'effort pour l'indépendance

Le groupe lexico-syntaxique montre la double rupture d'une position inconfortable (être sous le joug colonial) et de recevoir une identité violant l'éthos du congolais (groupement des tribus, des indigènes incapables de former une

nation-Etat). Ce même groupe montre l'auto-invention identitaire du peuple et la déconstruction de l'imaginaire d'incapable de s'unir.

Dressons nos fronts longtemps courbés, pour de bon prenons le plus bel élan dans la paix

Les groupes lexico-syntaxiques montrent l'exhortation à rompre avec toute la situation honteuse du passé et à s'apprêter au travail sans conflit et sans impositions.

O peuple ardent, par le labeur nous bâtirons un pays plus beau qu'avant dans la paix

Par ce groupe lexico-syntaxique il est sous-entendu que le pays a été bâti par le travail imposé par le colonisateur. Et si la volonté qui est requise se met à l'œuvre, le pays sera plus beau qu'il ne l'est maintenant à cause des larmes et des souffrances que les congolais voient dans sa construction.

Citoyens, entonnez l'hymne sacré de votre solidarité, fièrement saluez l'emblème d'or de votre souveraineté, Congo

Dans le groupe lexico-syntaxique et dans la suite des groupes lexico-syntaxiques du texte, nous relevons les présupposés imaginaires en conflit dans le discours congolais :

Le vocable de *citoyens* indique l'inauguration d'une nouvelle ère d'Etat-nation pour le Congo. C'est la rupture avec l'imaginaire de groupes de tribus. Les autres groupes lexico-syntaxiques indiquent la preuve de capacités des congolais de s'unir et de s'organiser.

Conclusion

Nous relions le principe de l'imaginaire discursif de Mudimbe aux autres théories basiques d'Analyse du Discours et montrons que cette théorie mudimbienne peut être adaptée à l'approche structuro-énonciative qui lie l'analyse linguistique à l'analyse contextuelle pour montrer le sens de l'imaginaire discursif.

Bibliographie

ADAM Jean-Michel, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, A. Colin, coll. « Cursus », 2005

BAKHTINE, Mikhail, Esthétique de la création verbale (traduction d'Auguste Aucouturier), Paris, Gallimard, Coll. Bibliothèque des idées, 1984

ELYAAGOUBI Ahmed : « Analyse de Discours et Analyse Textuelle : Divergences ou convergences?» in https://doi.org/10.34874/PRSM.semeion_med-i5.24870. 2021

FOUCAULT Michel, *L'archéologie du savoir*, Edition Gallimard, 1969

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, L'énonciation de la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin, 1980, Réédition : 1999, 2002, P. 35

MAINGUENEAU Dominique et CHARAUDEAU Patrick, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil, 2002

MAINGUENEAU Dominique, « L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive » in Génèses du discours, Bruxelles : Pierre Mardaga, 1984

MUDIMBE, V.Y. _Récits de foi. La religion comme performance politique en Afrique centrale_. Trad. A. Mabanckou. Paris : Karthala, 2005

MUDIMBE, V.Y. *L'invention de l'Afrique. Gnose, philosophie et ordre de la connaissance*. Trad. M. de Latil. Paris : Présence Africaine, 2020

MUDIMBE, V.Y. *Paraboles et fables*. Trad. S. Epanya. Yaoundé : Éditions Clé, 1998

MUDIMBE, Valentin Yves. *L'odeur du père. Essai sur les limites de la science et de la vie en Afrique noire*. Paris : Présence Africaine, 1982

SEIGNOUR Amélie, « L'Analyse critique du discours appliquée aux organisations : une méthode pour étudier le pouvoir par langage », Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise RIMHE, n° 16, 2015

SLAKTA Daniel, L'énoncé occis. Etude de linguistique Appliquée, n° 22-23,1975

TETU Jean-François, *L'ANALYSE FRANÇAISE DE DISCOURS* in Kommunikation – Medien - Gesellschaft. Eine Bestandsaufnahme deutscher und französischer Wissenschaftler, AVINUS, Berlin, 2002. ffhalshs-00396398